

8 MARS

JOURNÉE INTERNATIONALE DU DROIT DES FEMMES



Au 21^{ème} siècle, le quotidien des femmes est toujours marqué par les inégalités salariales, la précarité et les violences. Ce sont toutes les politiques publiques qui doivent être repensées et réévaluées pour faire changer notre société. Pour le SNB/CFE-CGC, La Journée Internationale Du Droit Des Femmes n'est pas une posture le temps du 8 Mars mais un combat quotidien partout et en tout temps pour faire enfin de l'égalité une réalité

DES INÉGALITÉS PROFESSIONNELLES PERSISTANTES

30%

Des femmes à temps partiel contre 8% des hommes

25%

D'écarts de salaire dont 9% non expliqués

3%

De femmes présidentes d'entreprise

15%

De femmes membres exécutifs

21 % des hommes et 27 % des femmes qui ont un diplôme de niveau Bac+3 ou +, 62 % des hommes qui ont un tel diplôme sont cadres, pour seulement 36 % des femmes de même niveau. Ces écarts se retrouvent sur les niveaux de rémunération. **Le revenu net moyen des hommes ayant un diplôme de niveau Bac+3 ou plus est supérieur de 46 % à celui des femmes ayant le même diplôme.**

Toutes catégories confondues, **le revenu moyen des hommes est supérieur de 34 % à celui des femmes et l'écart est de 29 % pour la catégorie cadre.** Ces différences se traduisent par des écarts considérables sur une carrière, sans évoquer les conséquences en matière de retraite. Sur le marché du travail, une femme coûte moins cher qu'un homme. Même si les femmes sont plus diplômées, leurs diplômes n'ont ni le même poids ni le même prix.

Le SNB/CFE-CGC est engagé de longue date dans le combat pour l'égalité, nous réaffirmons la nécessité d'intensifier la mobilisation de nos militantes et militants, d'amplifier nos actions en faveur de l'égalité professionnelle et de faire progresser la mixité au sein de nos organisations afin :

D'ASSURER L'ÉGALITÉ SALARIALE ET PROFESSIONNELLE

Par l'index égalité salariale et l'augmentation des moyens de l'inspection du travail pour garantir l'application de la loi et affecter le produit des pénalités à un fonds en faveur de l'égalité professionnelle.

DE LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET REVALORISER LES MÉTIERS À PRÉDOMINANCE FÉMININE

Limitier le recours aux contrats à temps partiels, aux contrats précaires et aux horaires atypiques.



SYNDICAT NATIONAL DE LA BANQUE ET DU CRÉDIT
1^{ER} SYNDICAT DANS LA BANQUE, LA FINANCE ET LE CRÉDIT !

WWW.SNB-SERVICES.COM